



Le mot du Maire-délégué

Carvillaises, Carvillais,

Au début de cette nouvelle année, les élus communaux et le personnel se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2020 ; vœux de santé et de bonheur pour vous et pour vos proches, vœux de paix, de réussite, de prospérité pour nos territoires en ces temps de changements et de mutations.

Le 1er janvier 2020, c'est 4 ans d'existence de la commune nouvelle de Souleuvre-en-Bocage et 3 ans pour l'Intercom de la Vire au Noireau. Ces collectivités mettent en œuvre, sans relâche au service des habitants, les différentes compétences qui leur ont été attribuées.

En mars, les électrices et les électeurs de Souleuvre-en-Bocage seront appelés à désigner les 69 conseillers municipaux qui composeront le nouveau Conseil municipal. Ce scrutin de liste devra tenir compte de la parité. Dans le respect de la charte de la commune nouvelle, une répartition entre les 20 communes déléguées a été validée. Ainsi, la commune historique de Carville devrait avoir 3 représentants.

La mise en place d'un conseil consultatif semble également envisagée. Cela me paraît important et constructif pour le mandat à venir.

En effet, comme je l'ai souvent rappelé, Carville a son passé, son histoire, son âme. Il ne faut surtout pas l'oublier. Forts de ce vécu, nous avons le devoir de préserver tout ce qui crée du lien social : rencontres, manifestations diverses, ... Je salue ici les associations qui y contribuent fortement avec les nombreuses animations qu'elles proposent.

C'est aussi la tâche et la responsabilité de vos élus. C'est le sens de leur engagement au service de l'intérêt général.

Bonne lecture, belle année 2020 !

André LEBIS

CARVILLE

ETAT CIVIL

Naissances

Liam CUVELIER le 17 août 2019, « le Foucq »

Mariages

Julien GUERIN et Aurélie LEPROVOST, le 29 juin 2019

Julien MORIN et Hélène JAMET, le 14 septembre 2019

Décès

Chantal CHANTREUIL, le 17 janvier 2019, « le Bourg »

Paulette PAGNON, le 17 mars 2019, « les Trois-Croix »

Pierre GAUTHIER, Le 12 septembre 2019, « le Moulin-Neuf »

Alain LEMAITRE, le 13 novembre 2019 « Saint Aulin »

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Ouverture le mardi de 14h à 18h
et le jeudi de 8h30 à 11h30

Tél : 02 31 68 40 99

Mail : mairie.carville@orange.fr

Urgence : André Lebis 06 83 11 69 52

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Pour un week-end : 200€ (165€ pour les habitants de Souleuvre en Bocage)

Pour un vin d'honneur : 90€ (75€ pour les habitants de Souleuvre en Bocage)

Pour la réservation, s'adresser à la mairie déléguée de Carville

Au Conseil Communal

Réunion du 10 avril 2019

- Tarif de location salle des fêtes : Le Conseil Communal donne un avis favorable à l'idée d'un maintien d'un tarif différent pour les habitants de la commune et hors commune. Ce serait aussi le cas pour toutes les salles de Souleuvre-en-Bocage.
- Demande de subvention : la Conseil Communal accepte la demande de subvention d'un jeune de la commune en formation auprès du Centre de Formation des Apprentis du bâtiment à Caen.
- Entretien de la commune : Une réflexion a été menée par la commune nouvelle pour l'entretien des espaces verts dans les communes déléguées de Carville, Le Reculey, Beaulieu, et Bénvy-Bocage. Les agents municipaux de Bénvy-Bocage interviendront à Carville sur les voiries, hors agglomération pour les petits travaux. Pour les travaux d'entretien du bourg et du cimetière, les travaux sont confiés à Rivières et Bocages.

Réunion du 27 août 2019

Dotation d'animation locale : Le Conseil Communal a décidé d'attribuer les subventions comme suit :

- Comité des fêtes : 500 €
- Amicale des aînés : 500 €
- Association des anciens combattants : 50 €

Logement communal (ancien presbytère) : Un nettoyage extérieur a été effectué pour éradiquer une partie du lierre présent sur les murs.

Animation du goûter de Noël des enfants : un goûter de Noël sera organisé pour les enfants de Carville nés à partir 2009, accompagnés de leurs parents. Un film sera projeté.

Réunion du 5 novembre 2019

Elections municipales de mars 2020 : Echange sur le compte-rendu de la conférence des maires relative à l'organisation des prochaines élections municipales. Le nouveau conseil municipal sera composé de 69 élus (pour le mandat 2020/2026), avec respect de la parité hommes/femmes. Pour les listes de candidats, il est proposé, conformément à la charte de la commune nouvelle, que chaque commune déléguée soit représentée. En proportion du nombre d'habitants dans chaque commune historique, Carville pourrait avoir 3 représentants. Au-delà, un conseil consultatif constitué d'un plus grand nombre d'habitants pourrait être mis en place.

Travaux 2019



Les murs de l'ancien presbytère nettoyés



La réfection du revêtement du chemin du Bas Mesnil

Travaux 2020

Réfection de la couverture de l'église, côté sud : une partie à neuf, une partie en remaniage

Accès et aménagement du parking et des abords de la salle des fêtes. Reprise du dispositif d'assainissement.



Animations Associations

Les rencontres à Carville en 2019

Le repas des anciens
le dimanche 6 octobre



*Le repas des anciens avec les doyens
Pierrette Lepileur et Gérard Pied'Aignel*

La cérémonie du 11 novembre



*Temps de recueillement
au monument aux morts*

Le Noël des enfants le samedi 14 décembre



Des enfants heureux !

Au programme en 2020

- Le repas des anciens le dimanche 4 octobre
- La cérémonie du 11 novembre, le Conseil communal et la section des anciens combattants inviteront tous les habitants de Carville à se retrouver au monument aux morts. Un verre de l'amitié sera servi à la salle de réunion de la mairie à l'issue de la cérémonie.
- Le Noël des enfants début décembre

Les rencontres du jeudi



L'AMICALE DES AÎNÉS

A partir du 9 janvier (14 heures), un jeudi sur deux, les membres de l'amicale des aînés se retrouveront à la salle des fêtes de Carville pour passer l'après-midi avec des jeux (cartes, triominos, ...) et finir par un goûter préparé par les uns et les autres. Ainsi, tout au long de l'année, ces habitués ont rendez-vous pour jouer mais aussi pour parler et échanger ensemble.

L'amicale envisage aussi d'organiser un voyage en juin ou en juillet, et de reconduire sa traditionnelle poule au blanc début décembre.

Si vous êtes intéressé par ces rencontres du jeudi, prenez contact avec Bernard ou tout simplement, venez un prochain jeudi ; et vous pouvez apporter d'autres idées d'activités ...

LE COMITÉ DES FÊTES

Le calendrier des manifestations 2020 auxquelles tous les habitants sont invités à participer est le suivant :



le comité des fêtes a pris en charge le renouvellement et l'installation des illuminations du bourg

- vendredi 10 janvier : concours de belote
- dimanche 12 janvier : galette des rois
- vendredi 14 février : concours de belote
- dimanche 16 février : matinée tripes
- samedi 29 février : salon de l'agriculture
- vendredi 13 mars : concours de belote
- mars : sortie cabaret
- samedi 25 avril : soirée
- dimanche 24 mai : fête des voisins
- samedi 13 juin : sortie au zoo de La Flèche
- dimanche 19 juillet : méchoui
- dimanche 18 octobre : repas des bénévoles
- vendredi 20 novembre : concours de belote
- vendredi 20 novembre : assemblée générale

A l'étude, une sortie de 2 jours au Puy-du-Fou, s'il y a assez de participants (environ 300€ par personne)

75ÈME ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT ET DE LA LIBÉRATION DE NOTRE COMMUNE

Traversée de Carville, au pont du taureau, par un convoi de véhicules d'époque

